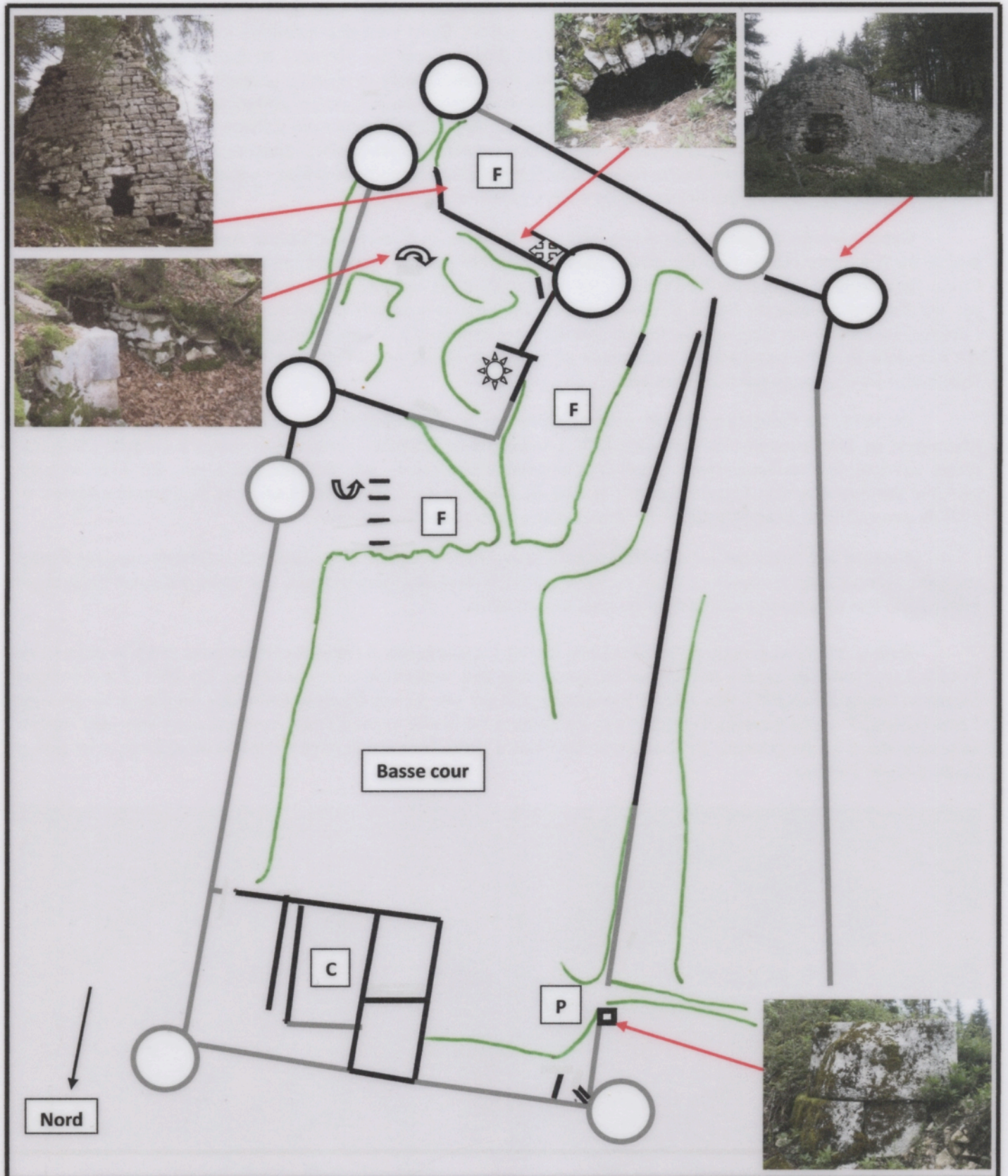


# PLAN DU CHATEAU DE CHAUX-DES-CROTENAY

(d'après les relevés de l'archéologue Stéphane GUYOT)



Courbe de niveau	Pierres apparentes (+ prolongement)	Interprétation
Escalier hélicoïdal	Cave à voûte en berceau	Donjon ?
Pont dormant/levis		
P = Porterie du château	C = Casernements	F = Fossés
0    10 m    40 m		

En surplomb de l'église paroissiale, le château s'élève sur une colline escarpée à 800 mètres d'altitude. Comme la majeure partie des châteaux, son rôle était double : d'une part, assurer la protection de la population et d'autre part, contrôler l'axe routier vers Genève (la voie du sel).

Ce fut Simon de Commercy, seigneur de Montrivel, qui le fit construire à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, peu après l'édification de Château-Villain. Après 1419, la baronnie passa à la maison de Poupet, originaire de Salins. C'est l'âge d'or du château, lieu de séjour de prédilection. L'un des membres les plus illustres de cette famille fut Charles de Poupet. Son père Guillaume était déjà receveur des Finances du duc de Bourgogne et maître d'hôtel de Charles le Téméraire. Charles, quant à lui, fut conseiller de la régence pendant la minorité de Charles Quint, grand bailli d'Aval (c'est-à-dire l'équivalent de gouverneur de la Comté), ambassadeur à Rome auprès du Saint Siège... Il se retira dans sa vieillesse en son château de La Chaux qu'il avait richement transformé jusqu'à sa mort en 1530. Il était cité, non seulement comme une forteresse remarquable, mais aussi comme une demeure agréable et luxueuse. C'est aussi à cette époque que l'on remplaça la vieille chapelle castrale par l'église actuelle du village qu'il enrichit de sculptures et de statues encore présentes aujourd'hui.

Cette période de paix et de prospérité prit fin avec la Guerre de Trente Ans pendant la première moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle. Elle fut particulièrement terrible pour la Franche-Comté. En 1639, le château de La Chaux fut assiégé et occupé par les Français, les Allemands et les Suédois. Il fut repris quelques semaines plus tard par les Francs-Comtois du baron d'Arnans qui en fut nommé gouverneur. Avec le célèbre chef de partisans Lacuzon, ils harcelèrent sans relâche les envahisseurs qui mettaient à feu les montagnes environnantes. Le château eut à souffrir de cette occupation : une grande partie des livres de la bibliothèque fut brûlée pour se chauffer et l'habitation fut en grande partie déblanchée...!

En 1674, les Français revinrent, cette fois pour de bon. Le château fut occupé par une garnison, puis démantelé en 1691 sous l'ordre de Louis XIV. L'intendant de Franche-Comté réquisitionna pour cette entreprise douze ouvriers de Foncine-le-Haut. Quant à la seigneurie elle-même, elle périclita peu à peu. En 1724, elle fut rachetée par Jean-Baptiste Fremiot qui prit le titre de baron de La Chaux. Après sa mort, le domaine devint en 1778 la propriété de Jean-Baptiste Guerillot, ancien capitaine d'infanterie.

Aujourd'hui, et malgré les démantèlements, les vestiges évoquent une construction féodale avec ses fossés, ses pans de murs dont quelques-uns sont de bel appareil, la base des tours d'angle, une voûte à demi effondrée qui nous révèle une salle voûtée et la base d'un imposant escalier.

Depuis 2009, un groupe de passionnés a rejoint l'Association ArchéoJuraSites pour sortir le château de l'oubli. Les premières années ont surtout été consacrées aux travaux de débroussaillage. En 2011, l'archéologue Stéphane Guyot a procédé à des relevés topographiques qui ont permis d'entreprendre des fouilles autorisées par l'Etat (DRAC Franche-Comté). Pendant l'été, l'escalier a été étudié avant d'être à nouveau recouvert pour assurer sa conservation. Le programme 2012 concerne les voies d'accès : le chemin pavé à l'entrée du château et les piliers du pont-levis-dormant.



L'escalier mis à jour pendant l'été 2011



Les fouilles 2012 sur le pont-levis-dormant

**Attention, le site n'est pas sécurisé. Les falaises de près de 8 mètres et les possibles chutes de pierres des maçonneries présentent un risque non négligeable. La propriétaire des lieux, Madame Guérillot, décline toute responsabilité en cas d'accident. On ne doit pas visiter le château sans être accompagné par un membre de l'Association.**